

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 465

Artikel: Voyages féministes : le féminisme en Pologne : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michelet-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER... 8.— 40 centimes

Le trimestre... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Le abonnement partant du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

Electrices inscrites pour
les élections aux Conseils de
prud'hommes à Genève,

N'oubliez pas d'aller voter
ceste après-midi entre 15 h. et
22 heures pour les candidates
de votre groupe, dont la liste
vous a été envoyée.

Car les résultats de ces élec-
tions sont importants pour la
cause du suffrage féminin.

Lire en 2^{me} page:
M. F.: *In Memoriam. M. Ch. Corbett; Mme*
Maria Giovanna.

En 3^{me} et 4^{me} pages:
CL. LASERRE: *A propos du salaire des ménagères.*

Variété. — *Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.*

En feuilleton:
E. GO: *En Pologne: le Tribunal des Mineurs. Que lissons-nous? — Publications reçues.*

Les Prud'femmes à Genève

Toute cette quinzaine a été remplie pour bon nombre de féministes genevoises par l'absorbant travail de préparer ces élections, dont la date, coïncidant avec celle où ces lignes sortent de presse, ne nous a pas permis, cette fois-ci, d'user beaucoup des colonnes de notre journal pour la propagande.

C'est que, à l'encontre de nos concitoyens masculins qui se déclarent saturés d'élections, nous à en bâiller de campagnes électorales, nous n'avons, nous, femmes, que cette unique occasion, une fois tous les quatre ans, de manifester notre intérêt pour la chose publique. Et cela dans des conditions qui ne nous sont guère favorables, car notre bonne vieille loi de 1897 sur les tribunaux de prud'hommes, tout juste modernisée en 1930 par l'amendement y introduisant l'électeur et l'éligibilité des femmes, se révèle, quand il s'agit de la mettre en application sur une plus vaste échelle, singulièrement compliquée. Ne parlons pas de la clause, trop hâtivement acceptée, que nous mentionnions dans notre précédent numéro, et qui nous oblige à nous réinscrire avant chaque élection, ce qui représente une besogne considérable et minutieuse à recommencer chaque fois par le Département intéressé, et qui finira par coûter plus cher que des tableaux établis une fois pour toutes: ou plutôt, parlons-en, car cela a été une des grosses tâches de notre Comité d'action que de distribuer des papillons dans des boîtes aux lettres, d'poser des affiches dans les magasins, d'alerter la presse, d'user de persuasion individuelle, — et de mettre au courant aussi nombreux de femmes, complètement ignorantes du droit qui leur est échu, de leur exposer qu'il ne s'agit nullement là, ainsi qu'elles en manifestent fréquemment la terreur! de politique, mais essentiellement d'intérêts professionnels féminins, et de s'efforcer de les élever au-dessus du train-train de leur labeur journalier, pour leur faire comprendre que, dans le grand concert de tous ces labours frères des leurs, elles ont aussi leur part de responsabilités.

Cela pour les électrices. Mais lorsque l'on en vient aux candidates, combien c'est plus abominablement difficile encore! Car, pour une qui comprend la portée et la signification de ce que nous leur demandons, pour une qui sédit et apprend la portée des conditions de la vie humaine que peut lui offrir un siège de juge prud'femme, combien s'épouvanter au seul mot de tribunal! et combien se sous-estiment et se rabaisse, en nous affirmant qu'elles ne seront pas capables de remplir la tâche que nous leur proposons! Combien en avons-nous rencontrées, de ces femmes, profondément attachées à leur profession, l'exerçant non seulement avec conscience, mais encore avec amour, et qui n'ont jamais pu ni voulu comprendre que c'était justement pour cette raison qu'elles se devaient à elles-mêmes de faire partie de ces tribunaux professionnels! Et par la malice des choses, ces refus, nous les avons essayés, ces impossibilités de décider des femmes compétentes à accepter une candidature, nous les avons rencontrées, précisément pour les groupes, où très largement les associations masculines nous ouvraient leurs listes en réponse à nos demandes de collaboration.

(La suite en 3^{me} page.)

E. GO.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943, dont nous les prions instamment de se servir pour régler dans un bureau de poste le montant de leur abonnement pour 1936 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix réel de revient: 6 fr.).

Nous remercions d'avance tous ceux qui faciliteront ainsi la tâche de notre Administration, en assurant d'autre part de notre chaleureuse reconnaissance tous ceux qui, à ce versement, voudront bien ajouter à titre d'encouragement, un petit supplément, nous ayant ainsi à faire face aux pertes inévitables d'abonnés à la fin de l'année. Car un journal comme le nôtre a besoin pour remplir sa tâche de l'aide de tous ses amis, et il sait que, depuis vingt-trois ans qu'il existe, cette aide ne lui a jamais manqué.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Telle mère, telle fille...

Irène Joliot-Curie

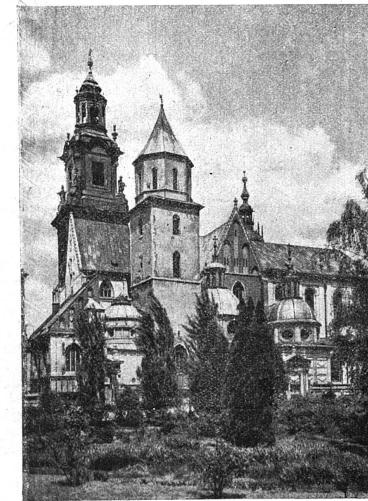
Toute la grande presse a annoncé, il y a quelques semaines, que le prix Nobel de chimie pour 1935 avait été attribué une fois encore à une femme — et justement à la fille de Mme Curie, Irène Joliot-Curie, qui partage ce prix avec son mari.

Des deux filles de Pierre et Marie Curie, en effet, l'aînée, Irène, a toujours manifesté dès son jeune âge des dispositions remarquables pour les sciences physiques et chimiques, alors que sa sœur cadette était surtout douée pour la musique. Avec sa mère, Irène travailla, durant la guerre, à l'ambulance radiologique fondée par Marie Curie, sur le front même, puis prépara activement son doctorat en physique et chimie, avant de devenir assistante à l'Institut radiologique de Paris. Et maintenant la voilà qui, de concert avec son mari, le professeur Joliot, continue les recherches de sa mère, de façon à être comme elle à même d'obtenir la plus haute distinction scientifique de notre époque. Et, comme le fait remarquer notre confrère de Zurich, le *Frauenblatt*, il est intéressant, à côté des dynasties de savants masculins (les Euler, les Virchow, les Bernouilli), de voir se continuer une ligne héréditaire de pionnières de la science. « Une preuve réjouissante, ajoute notre confrère, que l'hérédité de la spécialisation des dons se transmet aussi bien en ligne maternelle, ce qui, en ces temps d'attaques contre le travail féminin, est un fait de grande portée. »

Ajoutons que, comme sa mère d'ailleurs, Irène Joliot-Curie est une féministe, qui ne craint pas d'entrer dans l'arène lorsque l'on a besoin de son appui. Tout récemment encore, elle accepta à Paris la présidence d'honneur d'un grand meeting en faveur du droit au travail de la femme, et s'y prononça énergiquement contre toute tentative de restreindre ce droit.

Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Nous sommes heureuse d'apprendre que la proposition a été faite à la Landsgemeinde de ce canton (qui a encore conservé cette forme de démocratie directe) d'introduire dans la Constitution le vote des femmes en matière scolaire, ecclésiastique et philanthropique. Bonne nouvelle, car, s'il ne s'agit là que de formes mineures de suffrage, ce sont des domaines intéressants si directement les femmes, et où elles peuvent rendre de tels services, que l'on ne comprend pas que Glaris ait attendu jusqu'à maintenant pour réaliser ces réformes existant déjà dans d'autres cantons.



Cliché Mouvement Féministe

La cathédrale de Cracovie, sur le Wawel, où étaient couronnés les rois de Pologne.

les plus en vue, politiques ou diplomatiques: nombreuses sont, en effet, dans les rangs féministes les femmes d'anciens ministres, d'ambassadeurs à l'étranger, de hautes personnalités politiques, qui ne craignent pas, comme nous en connaissons en Suisse, de « nuire à la carrière de leur mari » en manifestant leur sympathie pour notre cause! Que la femme polonoise soit un élément important de la vie nationale, cela saute aux yeux les moins prévenus: pourraut-on dire en toute véracité la même chose chez nous?

A cette situation que nous pouvons envier correspond, il importe de l'établir, tout un passé, beaucoup d'angoisses, beaucoup de larmes, beaucoup de sang. La femme polonoise a souffert pour l'indépendance de son pays. Gardienne des traditions, de la langue nationale, elle a contribué à maintenir chez ses enfants le culte de la Pologne et le rêve d'une résurrection politique: aux périls de sa liberté, souvent de sa vie autrefois, en dépit de mille vexations et persécutions plus récemment, elle s'est étroitement associée aux tentatives pour la libération de l'oppression russe: point n'est besoin pour cela de remonter aux tabourets à double fond dont se servait une aptôtre de l'indépendance de son pays d'adoption, Mme Pieczynska, pour donner à la barbe de l'inspecteur russe ces leçons de polonais qui pouvaient la faire envoyer en Sibérie! car, combien en ai-je vues, de féministes de notre génération, qui ont été emprisonnées pour leurs idées, ou risqué d'être expulsées de leur école, pour avoir exalté la mémoire de Mieczkiewicz!... Alors, il est tout naturel que, lorsque vint la libération, sous l'influence aussi du Maréchal Pilsudski, qui sut apprécier le concours passionné des femmes, la République polonoise, enfin reconstituée, ait reconnu aux femmes les mêmes droits exactement qu'aux hommes, et que, dans la vie publique, auprès de l'opinion publique, la femme soit l'égale de l'homme. Tout naturel aussi que cette femme s'intéresse bien plus activement que chez nous à cette vie nationale reconquise (que l'on n'oublie pas que je ne parle que de l'élite intellectuelle que je connais). Faut-il en conclure mélanoliquement que l'apathie, l'indifférence à l'égard de la chose publique, les craintes de tant de femmes suisses « qui ont peur de la politique », proviennent de ce que nous n'avons pas derrière nous l'école de la souffrance?...

Ma première et ma dernière impression en face du féminisme polonais comparé à notre féminisme suisse a été, je dois le dire franchement, une impression d'humiliation et d'envie. Combien plus que nous, les femmes compétent là-bas! combien davantage elles font entendre leur voix, combien plus de postes importants elles occupent, combien être féministe est un fait reconnu que l'on affirme en toute tranquillité au lieu, comme c'est malheureusement le cas de tant de nos femmes suisses, de s'en défendre peureusement comme un ridicule!... Et cela dans les milieux

Et c'est pour cette raison aussi que l'on rencontre des femmes dans tant de postes importants, qui sont chez nous la chasse gardée de l'homme. Il est vrai que le nouveau système électoral, dont je ne puis exposer ici le mécanisme compliqué, et qui a remplacé aux récentes élections les partis politiques issus



Cliché Mouvement Féministe
Mme SZELAGOWSKA
l'un des chefs les plus connus du mouvement féministe polonais.

d'un régime démocratique, par des « délégations de groupements » (il est curieux que ce système, inspiré de l'Italie, des « Chambres représentatives » rencontre de sympathies dans ces pays d'Europe orientale et septentrionale), — il est vrai, dis-je, que ce nouveau système a fait perdre aux femmes une représentation importante au Sejm (Chambre), où, de 17 membres, elles sont descendues à 2 (ceci correspondant, d'autre part, à une réduction du nombre total des députés). C'est une règle assez générale, me paraît-il, que, lorsque sont diminuées les droits populaires, ce sont les femmes qui en souffrent. Toutefois, 5 femmes siègent au Sénat, l'une d'elles étant même membre du Bureau; 5 femmes font partie de la Municipalité de Varsovie, alors que 400 sont nommées dans d'autres municipalités à travers le pays, et que plusieurs villes importantes sont administrées par des femmes maires. Notre collègue, Mme Szlagowska, est membre de la Commission de contrôle de la Municipalité de Varsovie, ce qui lui permet de mettre le nez dans tous les organismes dépendant de cette dernière. J'ai dit ici même quel haut commandement était reconnu au chef de la police féminine, Mme Paléologue, et l'on verra plus bas quelles sont les tâches et les responsabilités d'une femme juge. J'ai rencontré en si grand nombre que je ne puis les citer ici des femmes médecins, avocats, magistrats, journalistes, banquiers, experts financiers, professeurs (et même professeurs dans des lycées de grands garçons de quatorze à dix-sept ans), des femmes de science très spécialisées (minéralogie, chimie, etc.), ce qui m'a rappelé que j'étais dans la patrie de Marie Curie. Les femmes ayant fait des études universitaires très poussées, et se consacrant essentiellement à ces hautes recherches scientifiques, sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que chez nous, l'Université ayant été jadis un moyen d'émancipation nationale; et, d'autre part, aucune de ces femmes ne songe à s'enfermer dans la tour d'ivoire de son laboer permanent.

Ensuite, mais collabore de sa sympathie et de ses pensées à l'œuvre féministe, si bien que, comme nulle part ailleurs, l'Association des femmes universitaires constitue un centre vivant de féminisme actif.

Evidemment, et comme partout, des attaques se manifestent contre le travail féminin. Evidemment, des statistiques établies par le B.I.T. par sa correspondante en Pologne, Mme Sokal, si bien connue à Genève, il résulte que l'égalité des salaires n'est réalisée que pour les postes inférieurs. Mais ces attaques et ces inégalités justement inspirent au féminisme polonais une nouvelle et forte ardeur pour maintenir haut son drapeau.

L'activité sociale aussi des féministes polonaises est considérable. Et cela est naturel. Leur mouvement a, en effet, pris racine au moment où la reconstitution du pays imposait à celui-ci des charges écrasantes, tout par définition ayant été laissé à l'abandon par le régime tsariste. Et en un sens, cette tâche écrasante à laquelle elles se sont vaillamment attelées leur a facilité leur travail féministe en les mettant en contact immédiat avec une foule de femmes que, seules, des théories féministes fortement abstraites auraient rebutées, et en leur permettant de préparer à l'exercice de leurs droits la masse des nouvelles électrices. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes (branche de l'Alliance Internationale) compte près de 60.000 membres à travers le pays, et s'il n'est impossible d'énumérer ici toutes les institutions, créations, homes, asiles, crèches, écoles, centres de santé, restaurants populaires, maisons de relâvement, etc., etc., qu'il m'a été donné de visiter, dont quelques-unes inspirées des principes les plus modernes, sont organisées de façon à inspirer envie aux visiteuses d'autres pays! Parfois, notons-le, des institutions sont créées pour répondre à des besoins qui, n'existant pas chez nous, nous surprennent: par exemple cette maison qui abrite 900 enfants trouvés de moins de sept ans, dont 500 au-dessous de trois ans, et qui comprend dans son personnel une jeune et charmante « psychologue » chargée de débrouiller leur caractère et leur mentalité. On a beau se dire que Varsovie compte actuellement plus d'un million d'habitants: on reste un peu inquiet devant la misère que révèlent ces chiffres, quand bien même des visites dans les quartiers extrêmes, ou dans les quartiers juifs (encore un des étonnements de ma mentalité occidentale et démocratique!) vous apprennent beaucoup à cet égard.

(A suivre.) E. Gd.

Femmes pasteurs

Aucun postulant ne s'est fait inscrire au concours ouvert pour repourvoir le poste vacant de deuxième pasteur de la paroisse nationale de Châtel-d'Oex. Pour onze postes vacants dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre pasteurs disponibles. Il y a bien des théologiens, qui ont fait leurs études complètes à la Faculté de théologie de l'Église nationale, et qui seraient heureuses d'obtenir des postes, mais la loi actuelle ne permet pas de les placer à la tête d'une paroisse.

Par contre, Mme von Auw, licenciée de la Faculté de théologie de l'Église libre, a été nommée aumônier de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup.

à l'aspect paternel, une femme aux cheveux blancs: ce sont des auxiliaires du juge qui suivent les enfants, les délégués à la liberté surveillée, comme on les appelle en Belgique. Un huissier en uniforme. Et entre les deux fenêtres, derrière un simple pupitre, la femme juge, en robe d'audience noire, un curieux collier, emblème traditionnel sans doute, de ses fonctions, autour du cou. C'est tout.

Jeune, frêle, mignonne sous ses courts cheveux bouclés, Mme Kaminska m'avait déjà frappé quand je l'avais rencontrée précédemment, autour d'une table amie, par l'intensité de son regard. Ce regard, partant d'yeux vifs aux orbites enfoncées, est tout particulièrement investigateur; on a l'impression qu'il pénètre jusqu'à l'âme... Et certainement il est pour beaucoup dans l'influence prompte, active, énergique, en même temps que profondément compatissante et compréhensive, qu'exerce cette jeune femme, si remarquablement douée pour ces fonctions délicates.

... Tandis que nous nous glissons sans bruit sur un banc, Mme Sieminska, mon précieux guide, qui va me traduire en me le commentant tout ce qui se dit, et moi, l'huissier a appris le premier cas inscrit: une fillette de seize ans, qui a dérobé des vêtements à la patronne chez laquelle elle était engagée comme domestique, pour s'en parer ensuite, ce qui ne dénote pas une intelligence remarquable de sa part. Sa mère, la tête enveloppée d'un châle, l'accompagne. Jamais, d'ailleurs, je n'ai vu l'enfant comparaître seul, l'idée directrice étant de faire réaliser aux parents — qui en ont parfois joliment besoin! — leur part de responsabilité. Cette mère-là, d'ailleurs, est silencieuse, et n'interrompra pas à tout bout

IN MEMORIAM

Mr. Charles Corbett

Une bien triste nouvelle nous arrive de Londres: celle de la mort du père de notre chère Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, décédé dans sa belle propriété de Woodgate (Sussex), à l'âge de 82 ans. Nous savons combien ce coup est cruel pour notre Présidente, que les liens d'une touchante intimité filiale unissaient à son père, à l'influence duquel elle devait beaucoup: ne lui avons-nous pas souvent entendu raconter que son premier discours politique, elle l'a fait à l'âge de seize ans, lors d'une campagne électorale en faveur de son père?

Mr. Corbett a été, en effet, l'initiateur de sa fille à la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il a lui-même siégé au Parlement, comme député libéral, durant une législature; mais surtout, esprit cultivé, très large, inspiré des meilleures traditions politiques britanniques, il a constamment soutenu, encouragé, conseillé sa fille, dans toutes les situations parfois difficiles où peut se trouver la présidente d'une vaste organisation mondiale politique de femmes, cette aide s'exerçant aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine moral, avec la plus clairvoyante et la plus souriante générosité.

Pour toutes celles d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître, dans la belle bibliothèque de Woodgate, ce vieillard courtois, fin, intelligent et distingué, qui, non content de nous offrir la plus large hospitalité, prenait plaisir à la pratiquer par mille détails familiers et charmants (il ne manquait jamais de nous apporter à chaque un morceau de chocolat, à l'issu d'une séance, avant la séparation pour la nuit!), le regret personnel est très vif. Il nous permet de mieux comprendre le chagrin de notre Présidente, à laquelle nous tenions, en souvenir de longues années de collaboration pour le travail social, à nous incliner devant sa mémoire, et à dire notre sympathie à celles qui l'ont perdue.

E. Gd.

M. F.

Les Prud'femmes à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

Car c'est aussi toute une campagne électorale de correspondance, d'entretiens, d'innombrables « coups de téléphone », qu'a menée, durant cette quinzaine, notre Comité d'action, composé des représentantes de dix-sept organisations féminines. Neutre politiquement et confessionnellement, et constitué sur la seule base des intérêts féminins, il s'est adressé à tous les groupements, patronaux et ouvriers, syndicalistes et corporatifs-chrétiens; et un peu étonné lui-même d'être une force et une valeur électorale (dame! nous n'avons pas l'habitude, hélas! que notre voix compte pour autant que celle d'un homme quand il s'agit des affaires publiques!), il a fait les expériences les plus variées. Du côté ouvrier, le travail a été facilité par l'existence des deux Fédérations irréductiblement opposées l'une à l'autre des syndicats ouvriers d'une part, des syndicats corporatifs-chrétiens de l'autre, Féderations qui, toutes deux, portent des femmes sur leurs listes, et entre lesquelles va se livrer la bataille du 7 décembre pour les sièges des juges ouvriers. En effet, puisque d'une part tout l'effort a été centralisé par ces organisations, et que, d'autre part, notre neutralité politique et confessionnelle nous a situées sur le même plan à leur égard, la situation a été vite fixée.

Mais, du côté patronal alors, où existent une foule d'Associations purement professionnelles, multiples ont été les démarches, et variées les expériences. Tantôt, l'on nous a répondre d'emblée que nous arrivions trop tard, que la liste des candidats était faite et imprimée depuis longtemps, — sans que l'ensemble de ces messieurs si pressés ayant été même effleuré par l'idée que les femmes ayant exactement le même droit que les hommes à siéger dans ces tribunaux, on pourrait, avant de clore la liste, songer à leur faire une petite place! Tantôt, au contraire, l'on a accepté avec grande courtoisie nos propositions d'en-

En Pologne: Notes et croquis¹

II. Le Tribunal des Mineurs

Je l'avoue: à première vue les abords de ce tribunal me surprennent un peu. Je m'attends vaguement à quelque édifice imposant, genre Ministère, ou tout au moins école publique; et cette simple maison locative, dans une rue fréquentée de Varsovie, me désorienté — avant que j'aie réalisé, premièrement que l'argent est rare pour accomplir toute l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle s'est attachée la Pologne nouvelle, et qu'il vaut mieux l'économiser sur des pierres et des moellons, que sur des institutions; et ensuite, que cette simplicité d'aspect renvoie bien dans le cadre de la conception moderne du tribunal de l'enfance, sans apparat ni solennité.

L'escalier étroit, tout juste balayé, est encombré, dès les étages supérieurs, de grosses plus ou moins dépenaillées. Embourré aussi l'antichambre un peu sombre, où attendent avec leurs parents les enfants convoqués devant le juge des mineurs. En revanche, la salle du tribunal proprement dit est charmante et accueillante: boisée de clair, ouvrant de ses deux fenêtres sur l'espace du ciel, elle n'est guère plus grande qu'une salle d'école moderne, à laquelle font immédiatement penser les gravures des héros de l'indépendance polonaise ou de scouts en service qui égayaient les murs. Une devise burinée sur une petite affiche retient l'attention: *Mów Prawda (Dis la vérité)*. Sur les quelques bancs de bois, un homme âgé

de champ le dialogue du juge et de la fillette, comme d'autres qui lui succéderont. Elle est veuve, puis remariée, déclare la petite en réponse aux questions du juge, et il semble bien, pour autant que je puisse comprendre l'histoire de cette jeune veuve, telle qu'expliquée par Mme Kaminska arrive à se la faire narrer, que s'il n'y a pas beaucoup d'intelligence dans ce cas-là, il n'y a pas non plus beaucoup de bonheur... Après la fillette, c'est la mère que l'on interroge, l'enfant étant sortie, puis la patronne qui a porté plainte. Les questions et réponses se sont rapidement croisées, le juge s'est fait son opinion, mais réservé la sentence pour plus tard. Au cas suivant,

Celui-là, c'est un gamin sale, dépenaillé, pleurnicheur, qui a volé pour les revendre des journaux pour une somme totale de 8 slotys (pas même cent sous suisses). La mère, énorme et déguenillée, sale aussi, et ébouriffée sous son châle rouge, est vendueuse de légumes; le père est chômeur et ivrogne; le frère ainé est déjà placé dans une maison de rééducation. Je regrette de ne pouvoir suivre dans le détail, l'interrogatoire, vif, alerte, les questions précises, par lesquelles le juge cherche à se rendre compte de la vie que mène l'enfant, ses interpellations familières et enjouées à la fois, comme celle-ci: « ... mais tu ne t'es pas regardé dans un miroir avant de venir ici, mon cher garçon: tu es noir comme un ramoneur... » Elle le fait lire, pour juger de son degré de développement, et il annone de façon édifiante, ayant débuté par tenir son livre à l'envers. Le mot *Pravda* (vérité) revient souvent dans le dialogue. La mère interrompt tout le temps, se plaignant de ses enfants, déclarant qu'elle ne veut plus rien en savoir. La

vendeuse de journaux victime du vol, puis un superbe commissaire de police, viennent témoigner, hors de la présence du gamin et de la mère. Et si toute cette audience est passionnante du point de vue social, même pour une étrangère comme moi, il est bien intéressant, du point de vue purement féministe de voir, en contraste avec ce jeune juge, ce colossal commissaire, qui claque les talons et se tient au port d'arme, plein de respect devant la justice incarnée par cette frêle femme.

Le troisième cas de l'audience de ce matin, c'est un vol de montre commis par un garçon de seize ans. Lui prétend avoir trouvé par terre cette montre (« cela s'arrive fréquemment de trouver ainsi les objets précieux dans la rue... » lui demande Mme Kaminska, qui n'est pas dupe de ce mensonge), qu'il a vendue ensuite pour 5 slotys, afin de pouvoir faire un voyage à bicyclette. Le père, un brave forgeron, la figure creuse, accompagne son fils, alors qu'à la victime, un monsieur éloquent, qui laissait sa montre dans la poche de son gilet du dimanche pendant qu'il jardinait, raconte avec force gestes comment il a été volé. Ce gamin-là, lui, lit correctement. Fait-il partie d'une société de jeunesse? est-il scout? demande le juge, qui cherche toujours à connaître non seulement le milieu familial, mais aussi le développement moral comme le degré d'instruction de l'enfant. Dans ce dialogue-là aussi j'entends beaucoup dire *Pravda*: « la plus terrible vérité vaut mieux que le plus petit mensonge », affirme avec force Mme Kaminska.

L'audience est interrompue. Le juge se retire dans son cabinet pour préparer ses jugements, et aimablement nous donne quelques minutes d'en-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.